

Avis de constitution

SOCIETE « DIALL TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES
DU SUPERMARCHÉ QUICK MARKET LOT 504 ILOT 32, Lot
504, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SURABONDANCE SERVICES »

Objet : CONSTRUCTION, MAINTENANCE, RENOVATION ET GESTION. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE PRES
DU SUPERMARCHÉ QUICK MARKET LOT 504 ILOT 32, Lot
504, Ilot 32

Dirigeant(s) M GBAHO ROISCANDE DESIREE-LISETTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02292 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26146/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

